



Retranscription du point de presse hebdomadaire de l'ONUCI

(Abidjan, le 04 septembre 2008)

Hamadoun Touré (Porte-parole ONUCI) : Mesdames et messieurs bonjour et bienvenue à ce point de presse hebdomadaire. Je vais vous livrer un communiqué de l'ONUCI sur le processus électoral. L'ONUCI continue de soutenir les efforts que le Gouvernement déploie pour accélérer le processus électoral. L'ONUCI note que le processus d'identification prend de plus en plus forme avec des actions importantes telles que:

- la réception et l'entreposage d'une bonne partie du matériel d'identification depuis le 25 août
- la transmission par la Commission Electorale Indépendante au gouvernement d'un certain nombre de textes d'application du code électoral notamment celles qui doivent être prises pour déterminer les spécifications techniques du matériel électoral ou celles qui doivent déterminer la période d'établissement de la liste électorale.
- la mise en œuvre prochaine d'un programme de formation pour les agents recenseurs et autres personnels ou agents techniques devant servir de support à l'identification de la population et au recensement électoral.
- la réhabilitation et la mise en norme des centres de coordination départementaux de l'identification. Et enfin,
- la tenue d'atelier d'information sur l'identification générale des populations

L'ONUCI considère le début attendu de l'identification comme une étape cruciale. Pour cette raison, elle exhorte les partenaires à trouver une solution rapide aux derniers obstacles pour permettre le lancement des opérations d'identification et de recensement

C'est dans ce cadre que le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, YJ Choi a poursuivi ses contacts avec les partenaires ivoiriens intervenant dans le processus électoral. Dans ce cadre, il a eu des entretiens avec le Premier Ministre Guillaume Soro. Il a eu également des échanges de vues avec le Président de la CEI, Robert Beugré Mambé.

Il leur a réitéré la disponibilité de l'ONUCI à continuer d'apporter son appui dans ce sens, conformément à son mandat et à ses ressources humaines et matérielles.

Voilà le communiqué que je voulais vous présenter et en attendant de prendre vos questions, je crois que mon collègue militaire que vous avez vu ici pendant deux ans, le Colonel Mustapha Dafir, va terminer sa mission. Je le laisse lui-même vous dire ses sentiments. Mon Colonel !

Colonel Mustapha Dafir (Porte-parole militaire) : Mesdames et messieurs bonjour. Au terme de mon séjour de deux années en tant que Porte-parole de la Force de l'ONUCI, je voudrais remercier tous ceux qui m'ont aidé à accomplir ma mission, en particulier le Général Fernand Marcel Amoussou, Commandant de la Force, Margherita Amodeo, directrice de la Communication et Hamadoun Touré, le Porte-parole de la mission. Dans les limites de mes moyens, je pense avoir servi la

paix et partant, servi la Côte d'Ivoire. J'ai appris beaucoup dans le domaine professionnel en étant au contact presque au quotidien avec les médias locaux et internationaux. J'ai acquis une expérience internationale en étant membre de l'ONUCI et surtout, j'ai appris à apprécier l'hospitalité et la culture ivoirienne. Je ressens de la tristesse en partant mais j'ai l'espoir de voir aboutir le processus de sortie de crise en Côte d'Ivoire pour que ce pays phare de la sous-région puisse à nouveau reprendre la place qui lui échoit dans le concert des nations. Merci.

HT : Merci beaucoup, merci mon Colonel, je peux témoigner que le pilote de chasse qu'il est s'est bien adapté à l'atterrissage en bas avec les réalités du terrain mais il a été aussi un excellent communicateur et un très bon collègue pour moi. Je lui souhaite bon vent et comme on dit dans les missions de maintien de la paix, nos chemins vont se rencontrer certainement un jour. Merci. Alors si vous avez une ou deux questions sur ce que j'ai dit, on va prendre vos questions qui peuvent aussi porter sur l'aspect militaire puisque le colonel Dafir est encore là.

Yves Canisius (Attécoubé FM) : Puisque vous avez parlé des entraves à l'identification. Est-ce que l'ONUCI pense que la date des élections pour novembre est tenable ? Et puis ma seconde question s'adresse au Colonel Dafir. Je voudrais savoir s'il va dans une autre opération ou s'il retourne dans son pays ?

HT : Merci beaucoup. Comme vous le savez, l'ONUCI n'a pas à fixer la date ou à se prononcer sur sa validité ou non. En revanche, l'ONUCI fait tout ce qui est en son pouvoir pour aider les partenaires ivoiriens à tenir la date qu'ils ont fixée, c'est-à-dire celle du 30 novembre pour le premier tour du scrutin présidentiel.

Col MD : Non ! Je rentre dans mon pays

HT : Le Colonel Dafir rentre dans son pays. Voilà merci beaucoup de votre présence, nous nous retrouverons jeudi prochain.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:

Hamadoun Touré, Porte-parole,
Tél. : +225-06203317 ; Portable : + 225-05990075 ; Fax : +225-06203320
Email: hamadoun@un.org.

<http://www.onuci.org>